



# Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Distr. générale  
5 décembre 2019  
Français  
Original : anglais  
Anglais et français seulement

## Conseil

### Troisième session

Gebze (Turquie), 15 et 16 janvier 2020

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen et adoption du rapport présenté  
à l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque  
de technologies en 2019**

## Rapport sur les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en 2019

1. Dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, les chefs d'État et de gouvernement et représentants des États participant à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ont demandé l'établissement d'une banque de technologies exclusivement consacrée aux pays les moins avancés, priorité de longue date de ces pays qui avait été réaffirmée dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, adopté en 2015, et dans l'objectif de développement durable n° 17.

2. Le 23 décembre 2016, par sa résolution [71/251](#), l'Assemblée générale a créé la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et en a adopté la Charte (voir [A/71/363](#)). Dans cette résolution, l'Assemblée a réaffirmé qu'il importait d'aider les pays les moins avancés à progresser dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, de promouvoir le travail en réseau parmi les chercheurs et les instituts de recherche, et d'aider les pays les moins avancés à avoir accès aux technologies essentielles et adéquates et à les utiliser. La Banque est financée par des contributions volontaires provenant d'États Membres et d'autres parties prenantes, notamment du secteur privé et de fondations.

3. En 2019, la Banque de technologies était dirigée par le nouveau Directeur général, épaulé par deux spécialistes de la gestion des programmes qui ont pris leurs fonctions en décembre 2018 et en janvier 2019. Par ailleurs, quatre fonctionnaires chargés de l'appui administratif ont rejoint la Banque de technologies au cours du premier trimestre de l'année. Compte tenu du caractère inédit de ses opérations et activités, la Banque était toujours en phase de transition en 2019.

4. La Banque a accueilli le Secrétaire général dans ses locaux en octobre 2019. Au cours de sa visite, le Secrétaire général a été informé des programmes que menait la

\* TBLDC/2020/1.



Banque de technologies dans 20 pays parmi les moins avancés. Il a remercié le personnel pour le travail accompli et demandé à la communauté internationale de soutenir financièrement la Banque pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat.

5. Conformément aux prévisions budgétaires et au programme de travail pour 2019 adoptés par le Conseil (TBLDC/2019/2), la Banque de technologies a poursuivi ses activités opérationnelles en 2019. Elle s'est attachée à mener des évaluations des besoins technologiques, à promouvoir l'accès en ligne aux travaux de recherche et aux données scientifiques, à renforcer les capacités des académies nationales des sciences des pays les moins avancés à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à soutenir le développement des capacités en matière de technologies géospatiales.

6. Le programme d'évaluation des besoins technologiques a pour objectif d'établir un diagnostic des besoins technologiques réels de chacun des pays les moins avancés. En 2019, des activités ont été lancées au Bhoutan, en Gambie, en Guinée, en Ouganda et au Timor-Leste. En 2020, les 10 pays suivants seront ajoutés au programme : Bangladesh, Haïti, Kiribati, Lesotho, Mozambique, Népal, Sierra Leone, Soudan, Tonga et Zambie.

7. Le programme d'accès en ligne aux travaux de recherche et aux données scientifiques vise à faciliter et à accroître l'accès en ligne aux publications scientifiques et techniques, notamment aux revues, ouvrages et bases de données scientifiques de qualité, afin de renforcer les moyens dont disposent les pays les moins avancés pour améliorer la formation des chercheurs et la qualité de la recherche, les pays concernés jouissant d'un accès à ces ressources par la plateforme Research4Life sans coût direct à leur charge.

8. En 2019, la Banque a continué d'organiser des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités et 15 pays en ont bénéficié (Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Comores, Libéria, Madagascar, Malawi, Mozambique, Népal, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Zambie). Plus d'un millier de chercheurs et chercheuses, d'universitaires et de bibliothécaires représentant des universités, des instituts de recherche, des associations professionnelles et des organismes publics nationaux et locaux ont été formés à accéder aux ressources du portail Research4Life et à les utiliser. En 2020, la Banque de technologies s'associera à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour proposer aux pays les moins avancés des programmes de formation dans le cadre du nouveau cours en ligne ouvert à toutes et à tous de Research4Life, l'objectif étant de faire des économies tout en obtenant de meilleurs résultats et de s'adresser à l'ensemble des 47 pays concernés.

9. En 2019, la Banque de technologies a lancé un programme de renforcement des capacités des académies nationales des sciences des pays les moins avancés et d'appui à la création d'académies dans ceux de ces pays qui en sont dépourvus afin de donner plus de poids aux sciences dans le débat national et l'élaboration des politiques. Quatre consultations sous-régionales rassemblant des pays parmi les moins avancés ont été organisées en Afrique afin de réunir des représentants des gouvernements et de la communauté scientifique autour du thème de la contribution des académies à l'élaboration des stratégies mondiales et régionales de développement. Ces consultations ont été organisées en Guinée pour l'Afrique de l'Ouest, à Madagascar pour l'Afrique australe, en Mauritanie pour l'Afrique du Nord et en Ouganda pour l'Afrique de l'Est, en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique et le réseau des académies des sciences d'Afrique (Network of African Science Academies).

10. En 2020, des consultations rassemblant des pays parmi les moins avancés de la région Asie-Pacifique seront organisées à Bangkok conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'association des académies et sociétés des sciences d'Asie (Association of Academies and Societies of Sciences in Asia). La collaboration avec le réseau des académies des sciences d'Afrique et l'association des académies et sociétés des sciences d'Asie se poursuivra en 2020 avec pour objectifs la mise en place d'un solide programme de renforcement des capacités des académies existantes, qui tiendra compte des demandes d'aide reçues lors des consultations, et la création de nouvelles académies, en Afrique et dans la région Asie-Pacifique, dans les pays les moins avancés qui ont manifesté leur intérêt.

11. La Banque de technologies a signé un accord avec le Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour élaborer un programme de renforcement des capacités visant à donner aux pays les moins avancés un meilleur accès aux données géospatiales et aux systèmes d'information géographique et les moyens de mieux les utiliser afin qu'ils puissent prendre en connaissance de cause des décisions en matière d'adaptation aux changements climatiques, de gestion des risques de catastrophe et de gestion des ressources naturelles. Les activités ont débuté en décembre 2019 dans trois pays pilotes (Gambie, Mozambique et Ouganda) et se poursuivront jusqu'en août 2020. D'autres pays seront concernés en 2020.

12. La mobilisation des ressources est restée une des grandes priorités de la Banque de technologies en 2019. Conformément aux prévisions budgétaires et au programme de travail pour 2019, la Banque a chargé un expert d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources qui recense les possibilités en la matière auprès des entreprises du secteur privé, des fondations philanthropiques et d'autres acteurs non étatiques. En 2019, la Banque a reçu de nouvelles contributions financières provenant du Gouvernement turc (1 million de dollars) et du Gouvernement guinéen (50 000 dollars).

13. La Banque de technologies a étoffé ses activités de communication en 2019 en établissant une stratégie en matière de communication, notamment sur les réseaux sociaux, et en mettant en service son site Web. Cette stratégie sera appliquée pleinement à partir de 2020.

14. Pour mieux exécuter son programme de travail, la Banque de technologies souhaite nouer des partenariats et, à ce titre, elle a signé un mémorandum d'accord avec l'Université d'Oxford pour l'établissement d'une méthode d'évaluation des besoins technologiques s'appuyant sur une trousse à outils de l'économie numérique qui existe déjà. Elle a également signé un mémorandum d'accord avec le Bureau de l'informatique et des communications pour la conception d'une plateforme de transfert de technologie et l'établissement de quatre laboratoires dans le cadre du programme des laboratoires d'innovation technologique des Nations Unies.